

Liste des arguments contre le projet d'extension du bassin de baignade de Grande Anse :

Arguments écologiques :

- 1. Impact négatif de l'aménagement d'une fosse de natation sur la santé des coraux du bassin et aux alentours.**
- 2. Déviation d'un talweg qui achemine les eaux pluviales et usées directement sur les récifs coralliens les plus préservés de l'île.**
- 3. Inconsistance de la séquence ERC (Éviter - Réduire - Compenser) relative à la loi biodiversité 2018.**
- 4. Risques sanitaires liés au renouvellement insuffisant de la masse d'eau du bassin sur 12H.**
- 5. Manquement aux responsabilités écologiques incombées aux responsables politiques face aux problématiques environnementales actuelles.
À l'heure du défi climatique et de l'érosion de la biodiversité, est-il encore raisonnable et responsable de porter un projet aux impacts écologiques forts sans le moindre fondement scientifique d'une potentielle résilience corallienne ?**
- 6. L'étude d'impact environnementale n'inclut pas l'hypothèse du rôle d'ensemencement (ou de zone source) de Grande Anse pour les récifs de La Réunion.**

Arguments sociaux

- 7. Des installations complexes aux impacts négatifs substituables à des solutions plus sobres.**
- 8. Amplification des risques de sécurité humaine liés aux événements extrêmes causés par l'érosion des récifs coralliens.**
- 9. Affirmation d'un argument non-fondé.**

Arguments économiques

- 10. Des impacts socio-économiques non-considérés.**
- 11. Un projet onéreux pouvant être substitué à des projets ciblés et économes.**

Arguments législatifs

- 12. Non-respect des stratégies et trajectoires nationales.**
- 13. Non disponibilité du courrier d'avis sur la recevabilité du dossier de déclaration d'utilité publique (DUP), du 13 juin 2023.**